

# FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 09/06/2023 BAC

## I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b>				
2	LIBELLE DU POSTE : Référent de prévention des risques				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	Programme : 96202		Code poste : <b>10098</b>		
	Programme RH : 96902		Centre de travail : 378		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Pirae - DGEE site Tuterai Tane				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assiste et conseille la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention, la maîtrise des risques professionnels et à la sécurité des personnes dans les établissements accueillants du public : établissements scolaires des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>d</sup> degrés de la DGEE				
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres				
	NOMBRES : Néant				
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du Département de la vie des élèves, des écoles et des établissements (DV3E) et du Département des finances, des constructions et de la logistique.				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :				
	- Matériels bureautiques				
	- Matériels informatiques				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :				
	- Horaires de 39 H hebdomadaires				
	- Respect des exigences de discrétion et de confidentialité				
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b>				
	- Conseiller et assister le directeur de la DGEE dans la définition et la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail				
	- Piloter l'élaboration du document unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action				
	- Piloter l'élaboration du PPMS, plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs document obligatoire dans chaque établissement				
	- Conseiller le directeur de la DGEE et les chefs d'établissements scolaires dans la politique de prévention				
	- Définir, coordonner et animer le réseau des acteurs de la prévention				
	- Veiller à la bonne application des règles de prévention dans les établissements				
	- Assurer et mettre à disposition la veille réglementaire				
	- Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques				
	- Concevoir et diffuser des outils de prévention des risques				
	- Apporter son expertise aux activités des Comités techniques d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail				
	- Identifier les besoins, établir un diagnostic, analyser les situations et proposer un programme				

	d'action - Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence
--	--

14	ACTIVITES ANNEXES :
----	---------------------

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Prévention des risques

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du code du travail de la Polynésie			X
	- Connaissance des techniques, des outils et supports en matière de communication			X
	- Définition et application des procédures des risques professionnels et des règles de sécurité au travail.			X
	- Connaissance des techniques d'analyse et établissement de diagnostic			X
	- Encadrement et animation d'une équipe		X	
	- Animation de réunion		X	
	- Rédaction de clauses techniques		X	
	- Explicitation et priorisation des besoins			X
	- Expression et structuration des idées			X
	- Transmission des informations			X
	- Utilisation des outils de bureautique (Word, Excel..)		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : sur un poste similaire
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le Directeur général de l'éducation et des enseignements :

L'agent :

Date :

Date :

Signature :

Signature :